

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2022 Commune de Saint-Gervais-La-Forêt

Sommaire :

- 1-Le cadre général
- 2-La section de fonctionnement
- 3-La section d'investissement
- 4-Conclusion

1- Le cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la Commune. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la Commune.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le salaire des agents de la commune, de l'autre, la section d'investissement qui recense notamment les travaux importants, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

2- La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les **recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, centre de loisirs, halte-garderie, cimetière, location espace JC Deret), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, par la Communauté d'Agglomération de Blois.

Les recettes de fonctionnement ont représenté **3.717.088,83 euros** (sans excédent de fonctionnement reporté).

Les **dépenses de fonctionnement** comprennent la gestion des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les salaires du personnel communal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts d'emprunts.

Les dépenses de fonctionnement représentent un total de **1 867 116.40 euros** soit 61.88% des dépenses réelles totales qui s'élèvent à **3 017 187.82 euros**.

La commune pratique le rattachement des charges.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses		Réalisé
60	Charges à caractère général	447 576.79 €
61	Services extérieurs	252 361.10 €
62	Autres services extérieurs	140 751.12 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	5 281.07 €
64	Charges de personnel	1 867 116.40 €
65	Autres charges de gestion courante	246 274.35 €
66	Charges financières	22 336.17 €
67	Charges exceptionnelles	6 935.82 €
O14	Atténuation de produits	28 555 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	159 879.98 €
022	Dépenses imprévues	
O23	Virement vers investissement	
OO2	Déficit de fonctionnement reporté	

TOTAL DES DEPENSES	3 177 067.80 €
---------------------------	-----------------------

Recettes		Réalisé
70	Produits des serv du domaine et ventes diverses	308 907.14 €
73	Impôts et taxes	2 826 126.29 €
74	Dotations et participations	495 492.37 €
75	Autres produits de gest ^o courante	38 922.15 €
76	Produits financiers	0,40 €
77	Produits exceptionnels	12 553.05 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	
O13	Atténuation de charges	16 199.99 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	18 887.44 €
OO2	Excédent fonctionnement reporté	1 400 000 €

TOTAL DES RECETTES	5 117 088.83 €
---------------------------	-----------------------

c) La fiscalité

La fiscalité ménage (foncier bâti, foncier non bâti) : **2 017 099€ pour 2022**, contre 1 948 986€ en 2021

En 2022, le conseil municipal ne s'est exprimé que sur le vote du taux de la taxe foncière du fait de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

L'augmentation des recettes est due à l'évolution des bases car les taux n'ont pas augmenté en 2022.

d) Les dotations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat s'élève à **230 980 €**, en baisse de 10 182€ par rapport à 2021.

e) Le résultat d'exécution 2022

Fonctionnement Résultats 2022		
	Dépenses (A)	Recettes (B)
Totaux dépenses et recettes 2022	3 177 067.80 €	3 717 088.83 €
Excédent fonctionnement 2021 reporté		1 400 000 €
Cumuls 2022	3 177 067.80 €	5 117 088.83 €
Résultat de fonctionnement 2022 (A-B)		1 940 021.03 €

3- La section d'investissement

a) Généralités

Le budget des **dépenses d'investissements** de la Commune regroupe les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, ainsi que le remboursement du capital des emprunts en cours.

Budget général - Section d'investissement DEPENSES		Réalisé 2022
1641	Emprunts (capital)	187 068.25 €
16818	Emprunt Autres prêteurs (CAF)	4 462.40 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (locaux commerciaux)	682.41 €
	Total dépenses financières	192 213.06 €
458101	Convention RD 33	29 168.70 €
	Total opérations d'investissement	1 047 959.33 €
	Total dépenses d'investissement	1 269 341.09 €
040	Opérations d'ordre	18 887.44 €
041	Opérations patrimoniales	473 785.10 €
	Total dépenses d'opération d'ordre	492 672.54 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 762 013.63 €

Le budget des **recettes d'investissements** intègre :

- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement)
- Les subventions perçues (Région, Département, Etat...) en lien avec les projets d'investissement retenus (modernisation de l'éclairage public, rénovation thermique des bâtiments,...).

Section d'investissement - budget Général - RECETTES		Réalisé 2022
1322	Subvention région	48 000 €
1323	Subvention Département	37 591 €
1328	Autres subventions	36 757.89 €
1341	DETR	95 780.95 €
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	2 954.35€
	Total des subventions d'investissement	221 084 .19 €
10222	FCTVA	56 711.14 €
10226	Taxe d'aménagement	43 996.29 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	487 428.00 €
165	Dépôt et cautionnement	1010.81 €
	Total des recettes financières	589 146.24 €
458201	Recette opération pour compte de tiers (RD 33)	29 168.70 €
	Total des recettes pour opérations pour compte de tiers	29 168.70 €
2313	Constructions	582.86 €
	Total des recettes d'équipement	582.86 €
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	3 000 €
2182	Matériel de transport	15 318.42 €
2188	Autres immobilisations corporelles	2 851.66 €
281571	Matériel roulant	14 142.80 €
28182	Amortissement matériel de transport	2 905.29 €
28183	Amortissement matériel infor et de bureau	31 636.50 €
28184	Amortissement mobiliers	15 727.68 €
28188	Amortissement immobilisations corporelles	74 297.63 €
040	Opérations d'ordre	159 879.98 €
041	Opérations patrimoniales	473 785.10 €
	Excédent d'investissement reporté	200 825.51 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 674 472.58 €

b) Les principales dépenses réalisées en 2022 :

- Acquisition matériels divers : 121 809 €
- Acquisition matériel informatique : 29 409 €
- Rénovation thermique des bâtiments 308 004 €
- Rénovation de l'éclairage public 62 309 €
- Voirie signalisation RD 33 323 961 €

c) **Le résultat d'exécution 2022**

Investissements Résultats 2022		
	Dépenses	Recettes
Exercice 2022	1 762 013.63 €	1 507 945.01 €
Report Excédent 2021		200 825.51 €
Cumuls 2022	1 762 013.63 €	1 674 472.58 €
Résultats d'investissement 2022	87 541.05 €	
Restes à Réaliser	333 900 €	173 746 €

d) **Etat de la dette**

ANNEE	EN-COURS DE LA DETTE AU 01/01/N	EPARGNE BRUTE	RATIO	EPARGNE NETTE
A fin 2022	1 244 316 €	687 949 €	1.81	495 736 €

4- **Conclusion**

Malgré un contexte extrêmement inflationniste, et grâce à des efforts de maîtrise des dépenses, la marge brute dégagée est satisfaisante, générant un taux d'épargne brute 2022 de plus de 18 %.

L'investissement 2022 a été soutenu et conforme aux décisions budgétaires retenues en début d'exercice. Le déficit d'investissement 2022 est financé par les excédents de fonctionnement.

Le taux d'endettement très faible autorise de nouveaux futurs emprunts.